BAGNOLS-EN-FORÊT

Michel Tosan : « Je ne toucherai pas aux services publics »

Interview Le maire de Bagnols-en-Forêt entrevoit la nouvelle année avec une baisse des investissements, sans toutefois écorner la qualité de vie des Bagnolais

Michel Tosan n'a pas la langue dans sa poche. Ni la langue de bois. Le maire de Bagnols-en-Forêt a conscience qu'en cette période de restrictions budgétaires, sa commune devra se serrer la ceinture. Entretien avec un homme qui a fait des choix et qui les assume.

Quel impact aura la baisse des dotations de l'État sur la gestion financière de la commune ?
Nous ne savons pas encore à combien se chiffre cette baisse. L'an dernier, nous avons perdu une centaine de milliers d'euros. Sans compter les subventions du département qui baissent de 200 000 € chaque année, depuis 2010. Ce qui porte notre endettement à environ 800 € par habitant. Par conséquent, les investissements diminuent. Mais aucun emploi n'a été et ne sera supprimé, de même qu'on ne touchera pas aux services publics, en particulier le scolaire. Par exemple, les rythmes scolaires coûtent très cher et cet argent pourrait servir

« Aura-t-on besoin d'emprunter pour pouvoir investir ? ». Michel Tosan s'interroge. (Photo Michel Johner)

le potentiel du terrain que nous possédons à la sortie de Bagnols, qui pourrait bien accueillir une dizaine de logements. Mais malheureusement, ce sujet est source de tensions entre la municipalité et l'opposition. Cette dernière est plutôt contre toute forme d'habitat. Comme si aujourd'hui, les gens n'avaient plus le droit de se loger. Puis, dès qu'on parle logements sociaux, on s'imagine l'arrivée de peuplements « bizarres et hétérogènes ». Mais, on n'imagine pas que ça peut aussi être pour ses propres enfants. Tous ces préjugés me dépitent.

Qu'est-ce qui changera en matière de sécurité ?
Un système de vidéosurveillance sera mis en place d'ici à la fin 2015. Entre quatre et six caméras. C'est l'un des investissements prioritaires. Il devrait s'élever à près de 50 000 €. Nous

> « Je serais favorable à ce que la police municipale intègre un corps national

Tout cela n'en est pour l'heure qu'au stade de la réflexion.

Y a-t-il des avancées dans le procès avec Pizzorno ?
Dans l'attendu de la cour d'appel, il était confirmé que les terres étaient souillées de lixiviat. La Cour de cassation a confirmé cela. Mais l'État, dans sa grande générosité, s'est assis sur cette décision et a autorisé les sociétés fautives à reprendre leurs activités. Ne comprenant pas bien comment l'on peut pérenniser des sociétés qui ont été pénalement condamnées, j'ai donc écrit à Ségolène Royal début janvier. Je n'ai toujours pas de réponse mais je l'attends avec impatience. Je me demande à quoi jouent les services de l'État. Autant on va contraindre des personnes parce qu'elles sont physiquement appréhendables, autant on ne le fait pas pour les sociétés car elles peuvent être

à la rénovation des routes.
Mais nous avons un choix et nous favoriserons l'éducation des enfants, quitte à laisser quelques trous sur nos routes.

Les taxes seront-elles revues à la hausse ?
L'an dernier, nous avions dû, dans le cadre de la communauté de communes, augmenter la taxe d'ordures ménagères et l'impôt intercommunal de façon significative. En parallèle, le foncier bâti avait baissé de près de 40%. Cette année, nous ne toucherons à rien. Nous espérons même parvenir à baisser la taxe d'ordures ménagères d'ici à 2016. La seule question que nous nous posons aujourd'hui est : aura-t-on besoin d'emprunter pour pouvoir investir ?

Quels sont vos projets pour cette année ?
Nous allons essayer de terminer la traversée de Bagnols, c'est-à-dire l'aménagement d'une partie du trottoir de la Grande rue. Pour cela, nous attendons de connaître notre capacité d'investissement. Nous songeons également à l'installation d'un city-park. Mais rien de concret pour l'instant. A priori, si tout se passe bien, une petite surface commerciale devrait voir le jour à la sortie de Bagnols, en fin d'année.

Où en est le centre de stockage de déchets ultimes ?
Le Smiddev a la maîtrise du faire, concernant le traitement des ordures ménagères. Sauf que les études concernant la création du site 4 ne sont toujours pas lancées et que la fermeture des sites 1, 2 et 3 n'est toujours pas attaquée. Les choses sont réglées d'un point de vue relationnel avec le Smiddev. Mais d'un point de vue technique, il y a encore beaucoup de travail. On doit d'abord fermer les sites 1, 2 et 3 avant d'envisager la rehausse du site 3. Et en ce qui concerne le site 4, les choses sont désormais actées avec la communauté de communes.

Allez-vous remettre la construction de logements sociaux au goût du jour ?
Une rencontre est prévue avec Var Habitat au mois de février. Nous étudierons probablement essaierons de les mettre sur des axes stratégiques mais aussi au plus près des containers semi-enterrés du village afin de surveiller le tri des déchets.

Êtes-vous ou non favorable à l'armement de votre police ?
Personnellement, je serais favorable à ce que la police municipale intègre un corps national. C'est-à-dire qu'elle puisse bénéficier de la formation et de la rigueur de la police nationale et de la gendarmerie. Et ainsi renforcer sa crédibilité auprès de la population.
Car je pense que la police de proximité est en mesure de désamorcer les petits conflits mais je ne suis pas convaincu qu'elle ait les moyens de se sortir de situations plus complexes.

dissoutes. Je trouve cela aberrant.

Verra-t-on un jour Bagnols-en-Forêt intégrer la Cavem ?
Jamais. En tout cas pas tant que je serai maire. Et cela pour trois raisons. La première concerne la décharge. Puis, il y a ce système de représentation absolument intolérable compte tenu de cette contrainte de délégation de compétences. N'avoir qu'un siège n'est pas envisageable. Enfin, et c'est certainement la raison la plus décisive, la fiscalité est nettement plus élevée à la Cavem qu'au sein de la communauté de communes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CARINE BEKKACHE
cbekkache@nicematin.fr